

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 37 (2007)
Heft: 11

Vorwort: Éditorial : a votre bon cœur, m'sieurs dames!
Autor: Probst, Jean-Robert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



IMPRESSUM

Editeur

«Génération» société coopérative,
sans but lucratif

Directeur d'édition

Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Scherthenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction

Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Marylou Rey
mrey@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat

Sylvia Pasquier
spasquier@magazinegenerations.ch
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction

rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements

11 numéros par an Fr. 50.–
Etranger: prix sur demande

Internet

www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers

Nadine Allemann, abbé François-Xavier
Amherdt, Dominique Egger Zalgah,
Jean-Louis Emmenegger, Brigitte Favre,
Denise Filippi, Daniel Grivel, Pascale et
Thierry Ott, Pécut, Françoise de Preux,
Claude Torracinta, Sylviane Wehrli,
Annette Wicht, Urs Zeier, Anne Zirilli.

Fondateur

Yves Debraine

Régie publicitaire

Publimag SA
Rue Etraz 4
1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 35 000 exemplaires

A votre bon cœur, m'sieurs dames!

Combien faut-il d'argent par mois pour vivre décemment à la retraite, en couple? Les spécialistes avancent le chiffre de 60% du dernier salaire en activité. Pour un couple qui gagnait Fr. 6000.– par mois, ce qui est une moyenne acceptable, cela signifie qu'il devrait disposer d'un revenu de Fr. 3600.–. Nous savons qu'une grande majorité des retraités n'arrive pas à ce chiffre, mais nous le prenons néanmoins comme base de calcul pour une démonstration significative.

Additionnons les dépenses courantes: un loyer moyen Fr. 1500.–, les impôts Fr. 300.–, les frais de transport Fr. 300.–, les assurances avec franchises Fr. 500.–. Restent Fr. 1000.– pour vivre, soit environ Fr. 30.– par jour pour manger et se vêtir. Pas question d'envisager de petits extras, ni des loisirs, encore moins des voyages. Si par hasard intervient un problème dentaire ou un imprévu, on déguste la soupe à la grimace à tous les repas.

Conscients de cet état de fait, les partis de gauche proposaient, lors de la dernière session des Chambres, une exonération des impôts pour les gens qui gagnent le minimum vital (encore faut-il le définir) et un petit coup de pouce sous la forme d'une prime mensuelle de Fr. 60.– par mois pour tous les rentiers du pays durant l'année 2008, manière de marquer dignement les 60 ans de la création de l'AVS.

Près de Fr. 1500.– par couple pour un an, cela aurait permis de mettre une noix de beurre dans des épinards de plus en plus amers. Il était possible de financer ce cadeau bienvenu grâce aux bons résultats obtenus par la caisse AVS, qui a enregistré un excédent de 2,7 milliards de francs en 2006.

Hélas! Après le Conseil des Etats, l'aile droite de la commission sociale du Conseil national a refusé ce petit bonus. Dans le même temps, la stratégie prudente du Conseil fédéral prévoit une réduction de 5,4 milliards dans le secteur social d'ici à 2015.

Aujourd'hui, les retraités vivent de plus en plus vieux. Et de moins en moins bien...

«Un imprévu et on déguste la soupe à la grimace.»

Jean-R. Probst